

## LE CREANCIER FACE A L'ENTREPRISE EN PROCEDURE COLLECTIVE

LE 13 MARS 2015, DE 9 H 30 A 17 H 30

### OBJECTIFS

TARIF PAR PARTICIPANT : 900 € HT\* (1.080 € TTC)  
TARIF PREFERENTIEL : 750 € HT\*\* (900 € TTC)

### PUBLIC CONCERNE

- ✓ Responsables et collaborateurs des services de crédit management et de directions financières
- ✓ Chargés de recouvrement
- ✓ Responsables et collaborateurs des services juridiques
- ✓ Responsables comptables en charge du poste clients

- ✓ Se mettre à jour des dernières réformes
- ✓ Connaître les différentes procédures et comprendre le rôle des organes de la procédure
- ✓ Identifier les pièges liés à l'ouverture d'une procédure collective
- ✓ Clarifier le sort de vos créances et en optimiser le recouvrement
- ✓ Analyser l'efficacité des différentes garanties
- ✓ Maîtriser le régime de l'irrécouvrabilité

ELIGIBILITE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### INTERVENANT

**Maître Philippe Touzet,**  
Avocat au Barreau de Paris  
Ancien membre du Conseil de l'Ordre  
Ancien administrateur de l'AFDCC  
Associé du cabinet Touzet Bocquet & associés

### LIEU

**Cabinet Touzet Bocquet & Associés**  
7, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris  
  
Metro / RER  
Charles de Gaulle-Etoile (lignes 1, 2, 6, RER A)

## PROGRAMME

### 1 - INTRODUCTION ET PRINCIPALES NOTIONS

- Un peu d'histoire et statistiques
- Les procédures et la structure des textes
- Initiative et déroulement de la procédure

### 2 - EFFETS DE L'OUVERTURE DE LA PROCEDURE

- La suspension des poursuites individuelles
- Les nullités de la période suspecte
- Les comités de créanciers
- Les contrôleurs

### 3 - LE SORT DES CREANCES

- créances postérieures, créances antérieures
- La déclaration de créances et le relevé de forclusion
- La vérification et l'admission des créances
- La compensation des créances
- Le recouvrement des créances postérieures

### 4 - LES CONTRATS EN COURS

- La continuation des contrats en cours
- La résiliation des contrats par l'administrateur
- L'impact de l'ordonnance du 12 mars 2014

### 5 - LE SORT DES GARANTIES

- Les garanties : gage, nantissements, caution, hypothèques...
- La Clause de réserve de propriété
- L'action en revendication
- L'action en restitution

### 6 - LES DIFFERENTES PROCEDURES COLLECTIVES

- Les organes de la procédure
- Le mandat ad hoc et la conciliation
- La sauvegarde, la SFA
- Le RJ et la LJ
- Le rétablissement professionnel

### 7 - LES SANCTIONS

- L'extension de la procédure
- L'action en responsabilité pour insuffisance d'actif
- La faillite personnelle et l'interdiction de gérer
- La banqueroute

### 8 - FISCALITE DES PROCEDURES COLLECTIVES

- Les cas d'irrécouvrabilité
- Les effets de l'irrécouvrabilité

Chaque thème est illustré par plusieurs cas pratiques et jeux de rôle. Possibilité de soumettre vos propres cas au groupe.

\* Ce tarif inclut le café d'accueil et le déjeuner qui sera l'occasion d'échanges informels entre les participants

\*\* Ce tarif est réservé aux entreprises faisant appel à nos services en matière de recouvrements

**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION**

**LE CREANCIER FACE A L'ENTREPRISE EN PROCEDURE COLLECTIVE**

**LE 13 MARS 2015 DE 9 H 30 A 17 H 30**

<b>E</b> NTREPRISE	<b>P</b> ARTICIPANTS		
	<b>N</b> OMS	<b>P</b> RENOMS	<b>F</b> ONCTIONS
<b>N</b> OM DE L'ENTREPRISE : .....	<b>1</b> .....		
<b>R</b> EPRESENTANT : .....	<b>E</b> MAIL .....		
<b>E</b> MAIL : .....	<b>2</b> .....		
<b>A</b> DRESSE : .....	<b>E</b> MAIL .....		
<b>C</b> ODE POSTAL : ..... <b>V</b> ILLE : .....	<b>3</b> .....		
<b>T</b> ELEPHONE : .....	<b>E</b> MAIL .....		

**B**ULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER  
AVEC VOTRE REGLEMENT A :

**Cabinet Touzet Bocquet & associés**  
7, avenue de la Grande Armée  
75116 Paris  
Tel : 01.56.26.00.00  
Fax : 01.56.26.68.00  
Email : cabinet@touzet-bocquet.com

Votre inscription définitive sera enregistrée dès réception du règlement libellé à l'ordre du cabinet Touzet Bocquet & associés.

Une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront alors adressées.

Annulation possible sous réserve d'un préavis de 15 jours avant la date de la formation. A défaut, la formation sera facturée

Date: .....  
Nombre de stagiaires : .....  
Tarif par stagiaire : .....€  
Règlement joint : .....€

**S**IGNATURE ET  
CACHET DE L'ENTREPRISE